

17-09-25

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, le lundi 25 septembre 2017, à 19 h 32, à la salle des commissaires du centre administratif, 435, avenue Rouleau à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA
 Marie-Claude Hamel
 Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire
 Lise Lévesque

MM. Daniel Arseneault, vice-président
 Raynald Caissy
 Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire
 Michel Pineault
 Alain Rioux
 Mario Ross
 André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M^{me} Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M^{mes} Julie Francoeur, chef de secrétariat
 Christine Marquis, directrice des Services des ressources informationnelles
 Marie-Hélène Ouellet, directrice des Services des ressources financières
 Adrienne N'Gue, protectrice de l'élève (de 19 h 30 à 20 h 16)

MM. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
 Jean Papillon, directeur des Services éducatifs
 Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

Absences motivées :

M^{me} Mylène Thibault
 M. Jean-François Parent, directeur général adjoint

17-09-25-21

MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gaston Rioux, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il souligne la présence de M^{me} Adrienne N'Gue, protectrice de l'élève.

17-09-25-22 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du conseil des commissaires.

17-09-25-23 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M^{me} Karène Langlois et M. Pierre Pelletier soulignent qu'ils ont participé à des assemblées générales des écoles et mentionnent que la prochaine rencontre du comité de parents se tiendra le 10 octobre 2017.

M^{me} Lise Beaulieu présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité consultatif EHDAA depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires notamment concernant les sujets suivants :

- Adoption d'une résolution pour souligner le travail du personnel de soutien ;
- Adoption du rapport annuel;
- Participation à une formation offerte par la CDPDJ concernant l'inclusion scolaire. Cette formation est également disponible pour les gestionnaires des commissions scolaires.
- Rappel de l'assemblée générale qui se tiendra le 3 octobre prochain à 18 h à l'école Paul-Hubert et de la conférence de D^{re} Nadia Garnier portant sur l'anxiété chez les jeunes et les adultes. Elle souligne que plus de 300 personnes sont inscrites à cette activité;
- Rappel de l'activité Salon des services qui se déroulera le 21 octobre à Rimouski et le 22 octobre à Mont-Joli. Cette activité est une occasion de bien connaître tous les services offerts en région pour les élèves HDAA. M. Gaston Rioux a accepté la présidence d'honneur pour une 2^e année
- Ajout de personnel technique en éducation spécialisée dans les services de garde est accueilli favorablement. Permits de faciliter les transitions et d'assurer une continuité de service.

17-09-25-24 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de questions réservée au public;
4. Période de questions réservée aux commissaires parents
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Décision :
 - 6.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 août 2017 :
 - Approbation
 - Suivis;
 - 6.2 Engagement personnel enseignant régulier (Rock Bouffard);

- 6.3 Plan d'effectifs du personnel de soutien - Secteur de l'adaptation scolaire 2017-2018 – Modification (Rock Bouffard);
 - 6.4 Plan d'effectifs du personnel de soutien - Secteur général 2017-2018 – Modification (Rock Bouffard);
 - 6.5 Condoléances (Cathy-Maude Croft);
 - 6.6 Services d'entretien ménager au centre administratif – Octroi de contrat (Carl Ruest);
 - 6.7 Achat pour le renouvellement des boîtiers de stockage du centre administratif - Autorisation (Christine Marquis);
 - 6.8 Participation à un regroupement d'achats pour l'acquisition de tablettes numériques - Autorisation (Christine Marquis);
 - 6.9 Participation à un regroupement d'achats pour l'acquisition de postes informatiques et moniteurs neufs – SAR130-2017 – Autorisation (Christine Marquis);
 - 6.10 Participation à un regroupement d'achats pour l'acquisition des équipements audiovisuels et solutions numériques interactives – SAR150-2017 - Autorisation (Christine Marquis);
 - 6.11 Rapport des décisions prises dans le cadre du *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* – Période du 1^{er} mars au 30 juin 2017 (Madeleine Dugas);
 - 6.12 Structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative pour 2017-2018 – Modification (huis clos) (Madeleine Dugas);
 - 6.13 Organigramme de la Commission scolaire des Phares 2017-2018 – Modification (huis clos) (Madeleine Dugas);
 - 6.14 Ouverture du poste de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint et formation du comité de sélection (huis clos) (Madeleine Dugas);
7. Information
 - 7.1 Rapport de la directrice générale;
 - 7.2 Rapport du président;
 - 7.3 Rapport de la responsable de la gestion des plaintes;
 - 7.4 Rapport de la protectrice de l'élève;
 8. Questions nouvelles;
 9. Seconde période de questions réservée au public;
 10. Levée de la séance.

DÉCISION**17-09-25-25****PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DU 28 AOÛT 2017**

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2017 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

17-09-25-26**ENGAGEMENT PERSONNEL ENSEIGNANT RÉGULIER**

ATTENDU l'analyse des besoins en personnel réalisée par les Services des ressources humaines.

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Hamel et résolu de procéder à l'engagement de :

- Josée Cormier Roussel, enseignante au champ 01-02 (adaptation scolaire au secondaire autre qu'en dénombrement flottant), affectée au CFER, à compter du 23 août 2017;
- Isabelle Laberge, enseignante au champ 01-02 (adaptation scolaire au secondaire autre qu'en dénombrement flottant), affectée à l'école du Mistral, à compter du 23 août 2017;
- Isabelle Girard, enseignante au champ 01-02 (adaptation scolaire au secondaire autre qu'en dénombrement flottant), affectée à l'école Paul-Hubert, à compter du 23 août 2017;
- Nadia Michel, enseignante au champ 01-02 (adaptation scolaire au secondaire autre qu'en dénombrement flottant), affectée à l'école Paul-Hubert, à compter du 23 août 2017;
- Marie-Noëlle Pouliot, enseignante au champ 01-02 (adaptation scolaire au secondaire autre qu'en dénombrement flottant), affectée à l'école Paul-Hubert, à compter du 23 août 2017;
- Nathalie Gendron, enseignante au champ 01-03 (adaptation scolaire au préscolaire et au primaire autre qu'en dénombrement flottant), affectée à l'école des Alizés, à compter du 23 août 2017;
- Mireille Tremblay, enseignante au champ 01-03 (adaptation scolaire au préscolaire et au primaire autre qu'en dénombrement flottant), affectée à l'école de l'Aquarelle, à compter du 23 août 2017;
- Mélissa Bonenfant, enseignante au champ 01-04 (adaptation scolaire en dénombrement flottant au secondaire), affectée à l'école Paul-Hubert, à compter du 23 août 2017;
- Caroline Labrie, enseignante au champ 01-05 (adaptation scolaire en dénombrement flottant au préscolaire et au primaire), affectée à l'école des Cheminots-de Saint-Rémi, à compter du 23 août 2017;

- Mélanie Roy, enseignante au champ 01-05 (adaptation scolaire en dénombrement flottant au préscolaire et au primaire), affectée à l'école du Grand-Pavois-de Saint-Yves, à compter du 23 août 2017;
- Valérie Cassista, enseignante au champ 01-05 (adaptation scolaire en dénombrement flottant au préscolaire et au primaire), affectée à l'école Boijoli, à compter du 23 août 2017;
- Élisabeth Fournier, enseignante au champ 01-05 (adaptation scolaire en dénombrement flottant au préscolaire et au primaire), affectée à l'école de l'Aquarelle, à compter du 23 août 2017;
- Marie-Christine Boulanger, enseignante au champ 01-05 (adaptation scolaire en dénombrement flottant au préscolaire et au primaire), affectée à l'école des Cheminots-de Saint-Rémi, à compter du 23 août 2017;
- Julie Canuel, enseignante au champ 01-05 (adaptation scolaire en dénombrement flottant au préscolaire et au primaire), affectée à l'école des Cheminots-des Quatre-Vents, à compter du 23 août 2017;
- Émilie Thériault-Deroy, enseignante au champ 01-05 (adaptation scolaire en dénombrement flottant au préscolaire et au primaire), affectée à l'école des Hauts-Plateaux-de la Source, à compter du 23 août 2017;
- Mélanie St-Laurent, enseignante au champ 01-05 (adaptation scolaire en dénombrement flottant au préscolaire et au primaire), affectée à l'école Norjoli, à compter du 23 août 2017;
- Karine Martin-Pineault, enseignante au champ 03-00 (primaire), affectée à l'école de la Colombe, à compter du 23 août 2017;
- Dany-Kate Barriault, enseignante au champ 03-00 (primaire), affectée à l'école de la Colombe, à compter du 23 août 2017;
- Valérie Lévesque, enseignante au champ 03-00 (primaire), affectée à l'école des Alizés, à compter du 23 août 2017;
- Stéphanie Ruest, enseignante au champ 03-00 (primaire), affectée à l'école des Alizés, à compter du 23 août 2017;
- Cynthia Trudel, enseignante au champ 03-00 (primaire), affectée à l'école des Hauts-Plateaux-de la Source, à compter du 23 août 2017;
- Johanne Lévesque-Michaud, enseignante au champ 03-00 (primaire), affectée à l'école des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth, à compter du 23 août 2017;
- Emmanuelle Wafer, enseignante au champ 03-00 (primaire), affectée à l'école des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth, à compter du 23 août 2017;
- Marie-Ève Dumais, enseignante au champ 03-00 (primaire), affectée à l'école du Portage-de la Rivière à compter du 23 août 2017;
- Marie-Ève Rioux, enseignante au champ 03-00 (primaire), affectée à l'école Lavoie, à compter du 23 août 2017;

- Marie-Ève Arsenault, enseignante au champ 03-00 (primaire), affectée à l'école Norjoli, à compter du 23 août 2017;
- Émilie Théberge, enseignante au champ 03-00 (primaire), affectée à l'école Boijoli, à compter du 23 août 2017;
- Héloïse Liberge, enseignante au champ 03-00 (primaire), affectée à l'école du Portage-du Clair-Soleil, à compter du 23 août 2017;
- Mélanie Paquet, enseignante au champ 03-00 (primaire), affectée à l'école des Cheminots-de Saint-Rémi, à compter du 23 août 2017;
- Catherine Roy, enseignante au champ 03-00 (primaire), affectée à l'école des Sources, à compter du 23 août 2017;
- Catherine Iza, enseignante au champ 04-00 (anglais, primaire), affectée à l'école Norjoli, à compter du 23 août 2017;
- Sébastien Guénard, enseignant au champ 05-00 (éducation physique), affecté à l'école Boijoli, à compter du 23 août 2017;
- Maxime Claveau, enseignant au champ 05-00 (éducation physique), affecté à l'école du Portage-de la Rivière, à compter du 23 août 2017;
- Michèle Deschènes, enseignante au champ 08-00 (anglais), affectée à l'école des Hauts-Plateaux-de la Source, à compter du 23 août 2017;
- Marie-Sophie Rousseau, enseignante au champ 11-01 (arts plastiques), affectée à l'école Langevin, à compter du 23 août 2017;
- Marc Laforest, enseignant au champ 11-01 (arts plastiques), affecté à l'école Saint-Jean, à compter du 23 août 2017;
- Vincent Martin, enseignant au champ 13-01 (mathématiques), affecté à l'école des Merisiers, à compter du 23 août 2017;
- Sylvain Chenel, enseignant au champ 17-00 (univers social), affecté à l'école des Hauts-Plateaux-de la Source, à compter du 23 août 2017;
- Alexandra Albert, enseignante au champ 03-00 (primaire), affectée à l'école des Alizés, à compter du 29 août 2017;
- Marie-Andrée Dubé, enseignante au champ 03-00 (primaire), affectée à l'école de la Colombe, à compter du 1er septembre 2017.

17-09-25-27

PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN - SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE 2017-2018 – MODIFICATION

ATTENDU la résolution 17-08-15-418;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par les Services des ressources humaines;

ATTENDU les discussions intervenues avec le Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN);

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de procéder aux modifications du plan d'effectifs, telles que présentées ci-dessous :

- Abolir le poste de technicienne ou technicien en éducation spécialisée de 18.33 heures à l'école de la Rose-des-Vents à compter du 30 août 2017;
- Abolir le poste de préposée ou préposé aux élèves handicapés de 15 heures à l'école du Portage—de la Rivière à compter du 30 août 2017.

Il est également résolu d'intégrer ces modifications au Plan d'effectifs du personnel de soutien -Secteur de l'adaptation scolaire 2017-2018 codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

17-09-25-28 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN - SECTEUR GÉNÉRAL 2017-2018 – MODIFICATION

ATTENDU la résolution 17-05-15-306;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par les Services des ressources humaines;

ATTENDU les discussions intervenues avec le Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN);

Il est proposé par M^{me} Karène Langlois et résolu de procéder à la modification du plan d'effectifs, telle que présentée ci-dessous :

- Créer un poste de technicien en travail social de 26 h à l'école des Alizés à compter du 12 septembre 2017.

Il est également résolu d'intégrer cette modification au Plan d'effectifs du personnel de soutien – Secteur général 2017-2018 codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

17-09-25-29 CONDOLÉANCES

Il est proposé par M^{me} Lise Beaulieu et résolu d'adresser les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares aux membres de la famille de M^{me} Danielle Line Lévesque, enseignante à l'école Langevin, à la suite de son décès survenu le 4 septembre 2017.

17-09-25-30 CONDOLÉANCES

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'adresser les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares aux membres de la

famille de M. Robin Caron, enseignant à l'école des Sources, à la suite de son décès survenu le 4 septembre 2017.

17-09-25-31 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER AU CENTRE ADMINISTRATIF – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU que le contrat d'entretien ménager du centre administratif venait à échéance le 30 juin dernier;

ATTENDU que la direction des Services des ressources matérielles a temporairement prolongé ledit contrat jusqu'au 30 septembre 2017;

ATTENDU la négociation de gré à gré tenue avec l'actuel détenteur du contrat qui accepte de poursuivre ses services jusqu'au 30 juin 2018 au même prix;

ATTENDU la *Politique d'acquisition des biens et services*;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager du centre administratif à 9206-7206 Québec inc. (Les Services DED) pour la somme de 2 876,56 \$ par mois (taxes en sus) pour la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 juin 2018.

17-09-25-32 ACHAT POUR LE RENOUELEMENT DES BOÎTIERS DE STOCKAGE DU CENTRE ADMINISTRATIF - AUTORISATION

ATTENDU que l'installation des équipements en place remonte à juin 2011 et que ceux-ci ne sont plus protégés par les garanties;

ATTENDU que ces équipements sont nécessaires pour le stockage de tous les serveurs et le fonctionnement informatique de l'organisation;

ATTENDU que le renouvellement de ces équipements a déjà été autorisé dans la planification annuelle en ressources informationnelles de la Commission scolaire des Phares (PARI);

ATTENDU les résultats de l'appel d'offres sur invitation;

ATTENDU les discussions intervenues en comité plénier;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'autoriser l'achat pour le renouvellement des boîtiers de stockage au centre administratif pour un montant de 62 731,67 \$ incluant les taxes, auprès de la firme IT2GO.

17-09-25-33 PARTICIPATION À UN REGROUPEMENT D'ACHATS POUR L'ACQUISITION DE TABLETTES NUMÉRIQUES - AUTORISATION

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ c.C-65.1);

ATTENDU l'article 13.3 de la *Politique sur l'acquisition des biens et services* de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares souhaite faire l'acquisition de tablettes numériques *iPad* disponibles auprès d'un seul fournisseur soit *Apple* parce que celles-ci ont prouvé leurs avantages en pédagogie et qu'elles sont nécessaires afin d'assurer une compatibilité avec cette technologie principalement présente dans ses établissements;

ATTENDU l'intérêt de la Commission scolaire des Phares à se regrouper avec la Commission scolaire des Monts-et-Marées et la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'acquisition de tablettes numériques *iPad*;

Il est proposé par M^{me} Lise Beaulieu et résolu d'autoriser l'acquisition de tablettes numériques *iPad* pour un montant maximal de 40 000 \$ en gré à gré auprès d'*Apple* et en achats regroupés avec la Commission scolaire des Monts-et-Marées et la Commission scolaire Kamouraska–Rivière-du-Loup.

17-09-25-34

PARTICIPATION À UN GROUPEMENT D'ACHATS POUR L'ACQUISITION DE POSTES INFORMATIQUES ET MONITEURS NEUFS – SAR130-2017 - AUTORISATION

ATTENDU que le Centre collégial des services regroupés (CCSR) a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux maisons d'enseignement de réaliser des économies de volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition;

ATTENDU que le CCSR a l'intention de réaliser un nouvel appel d'offres pour l'acquisition de postes informatiques et moniteurs neufs à compter du 5 octobre 2017;

ATTENDU que la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ c.C-65.1) oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

ATTENDU que le CCSR a l'intention de conclure un contrat à commande avec un ou plusieurs fabricants pour une durée initiale de 12 mois avec possibilité d'être renouvelé pour une durée maximale de 12 mois, et ce, après évaluation;

ATTENDU que le CCSR a l'intention de se prévaloir de l'article 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement*, lequel prévoit que les commandes peuvent être attribuées à l'un ou l'autre des fournisseurs retenus dont le prix soumis n'excède pas de plus de 10 % le prix le plus bas, à la condition que cette règle d'adjudication soit autorisée préalablement par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements;

ATTENDU que le contrat qui liait la Commission scolaire des Phares prendra fin le 27 octobre 2017;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu d'autoriser la participation de la Commission scolaire des Phares au regroupement d'achats du CCSR pour l'acquisition de postes informatiques et moniteurs neufs pour un montant moyen de 65 000 \$ annuellement et ce, pour la durée du contrat.

Il est également résolu d'autoriser la règle d'adjudication prévue à l'article 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement*.

17-09-25-35 PARTICIPATION À UN GROUPEMENT D'ACHATS POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS ET SOLUTIONS NUMÉRIQUES INTERACTIVES – SAR150-2017 – AUTORISATION

ATTENDU que le Centre collégial des services regroupés (CCSR) a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux maisons d'enseignement de réaliser des économies de volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition;

ATTENDU que le CCSR a l'intention de réaliser un nouvel appel d'offres pour l'acquisition d'équipements audiovisuels et solutions numériques interactives à compter du 5 octobre 2017;

ATTENDU que la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ c.C-65.1) oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

ATTENDU que le CCSR a l'intention de conclure un contrat à commande avec un ou plusieurs fabricants pour une durée initiale de douze (12) mois avec possibilité d'être renouvelé pour deux périodes additionnelles de douze (12) mois et ce, après évaluation;

ATTENDU que le CCSR a l'intention de se prévaloir de l'article 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement*, lequel prévoit que les commandes peuvent être attribuées à l'un ou l'autre des fournisseurs retenus dont le prix soumis n'excède pas de plus de 10 % le prix le plus bas, à la condition que cette règle d'adjudication soit autorisée préalablement par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements;

ATTENDU que le contrat qui liait la Commission scolaire des Phares pour ces mêmes produits a pris fin le 8 septembre 2017;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'autoriser la participation de la Commission scolaire des Phares au regroupement d'achats du CCSR pour l'acquisition d'équipements audiovisuels et solutions numériques interactives pour un montant moyen de 40 000 \$ annuellement et ce, pour la durée du contrat.

Il est également résolu d'autoriser la règle d'adjudication prévue à l'article 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement*.

17-09-25-36 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS – PÉRIODE DU 1^{ER} MARS AU 30 JUIN 2017

Il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu d'adopter le Rapport des décisions prises dans le cadre du *Règlement de la Commission scolaire des Phares*

concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs pour la période du 1^{er} mars au 30 juin 2017, tel que présenté au document A113-1 (03/17-06/17).

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par la direction générale conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* adoptés par le conseil des commissaires.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

17-09-25-37 HUIS CLOS

À 20 h 08, il est proposé par M^{me} Karène Langlois et résolu de continuer la séance à huis clos.

17-09-25-38 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 16, il est proposé par M^{me} Karène Langlois et résolu de siéger en séance publique.

17-09-25-39 STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET STRUCTURE ADMINISTRATIVE 2017-2018 – MODIFICATION

ATTENDU les caractéristiques du territoire de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la résolution 17-06-26-395;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU les discussions en comité plénier;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu :

- de créer le poste de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint;

tel que présenté selon les paramètres suivants :

Services et établissements	Nombre de hors cadres et de cadres réguliers
Direction générale	
• Direction générale ¹	1
• Chef de secrétariat	1
Direction générale adjointe	
• Direction générale adjointe ¹	2
Services éducatifs au secteur jeunes	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
• Coordonnateur	1

<i>Services et établissements</i>	<i>Nombre de hors cadres et de cadres réguliers</i>
Services des ressources financières	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
• Agent d'administration ²⁻³	2
Services des ressources humaines et Secrétariat général	
• Direction	1
• Direction adjointe et secrétaire générale	1
• Conseiller en gestion du personnel	3
• Régisseur à la paie	1
• Agent d'administration (RH et paie)	1
Services des ressources informationnelles	
• Direction	1
• Coordonnateur	1
Services des ressources matérielles	
• Direction	1
• Gestionnaire administratif d'établissement (aux opérations)	1
• Gestionnaire administratif d'établissement (aux immeubles)	1
• Régisseur de services	1
• Régisseur du transport	1
• Régisseur adjoint du transport	1
CFRN-Formation professionnelle et CFP de Mont-Joli-Mitis	
• Direction	1
• Direction adjointe	2
• Agent d'administration ²	0,5
CFRN-Formation générale des adultes et CFA Mont-Joli-Mitis	
• Direction	1
De l'Écho-des-Montagnes-Lavoie et du Havre-Saint-Rosaire	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
De l'Estran	
• Direction	1
Élisabeth-Turgeon et du Grand-Pavois	
• Direction	1
• Direction adjointe	2
• Gestionnaire administratif d'établissement	0,4
De l'Aquarelle	
• Direction	1
• Direction adjointe	0
• Gestionnaire administratif d'établissement	0,4
De Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque	
• Direction	1
Boijoli, de la Colombe et des Merisiers	
• Direction	1
• Direction adjointe	0,6
Des Sources	
• Direction	1
De la Rose-des-Vents	
• Direction	1
Des Beaux-Séjours	
• Direction	1
• Gestionnaire administratif d'établissement	0,2
Du Rocher-D'Auteuil	
• Direction	1
Des Alizés	
• Direction	1
Norjoli	

Services et établissements	Nombre de hors cadres et de cadres réguliers
• Direction	1
Des Cheminots	
• Direction	1
Des Hauts-Plateaux et du Portage	
• Direction	1
• Direction adjointe	0,4
Du Mistral	
• Direction	1
• Direction adjointe	2
Paul-Hubert, Saint-Jean et Langevin	
• Direction	1
• Direction adjointe	5
• Gestionnaire administratif d'établissement	1
• Gestionnaire administratif d'établissement ⁴	0,5
Formation continue et Service aux entreprises	
• Gestionnaire administratif d'établissement ⁴	0,5
Écoles primaires de la CS	
• Agent d'administration ³	0,5
Tous les établissements	
• Conseiller-cadre	1
TOTAL	62

1 Ces postes sont des postes de hors cadre

2 Ce poste est affecté aux Services des ressources financières (50 %) et aux centres de formation professionnelle (50 %). Poste occupé par la même personne.

3 Ce poste est affecté aux Services des ressources financières (50 %) et aux écoles primaires (50 %). Poste occupé par la même personne

4 Ce poste est affecté à l'école Paul-Hubert et à la FGA du CFRN (50 %) et à la Formation continue et Service aux entreprises (50%). Poste occupé par la même personne.

17-09-25-40 ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES 2017-2018 – MODIFICATION

ATTENDU les résolutions 17-06-26-396 et 17-09-25-39;

ATTENDU les discussions tenues en comité plénier;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'adopter l'organigramme modifié de la Commission scolaire des Phares 2017-2018 codifié sous le numéro A111b (17-18) tel que présenté par la Directrice générale.

L'organigramme de la Commission scolaire des Phares pour 2017-2018 est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

17-09-25-41 OUVERTURE DE POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU les résolutions 17-09-25-39 et 17-09-25-40;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des hors-cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, le poste de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint.

Il est également résolu de former le comité de sélection pour le comblement de ce poste qui serait composé :

- du président;
- du vice-président;
- de deux commissaires désignés par le conseil des commissaires;
- de la directrice générale;

De désigner les commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M^{me} Marie-Claude Hamel;
- M. Mario Ross;

Et de nommer le commissaire suivant pour agir comme substitut :

- M. André Trahan

17-09-25-42 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

M^{me} Madeleine Dugas présente son rapport d'activités pour la période du 29 août au 25 septembre 2017.

17-09-25-43 RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Gaston Rioux présente son rapport d'activités pour la période du 29 août au 25 septembre 2017.

17-09-25-44 RAPPORT DE LA RESPONSABLE DE LA GESTION DES PLAINTES

M^{me} Cathy-Maude Croft, responsable de la gestion des plaintes, présente son rapport d'activités pour l'année scolaire 2016-2017.

Ce document, codifié sous le numéro J128-3-4, est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

17-09-25-45 RAPPORT DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

Le rapport de M^{me} Adrienne N'Gue, protectrice de l'élève, est soumis au conseil des commissaires.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

17-09-25-46 QUESTIONS NOUVELLES

Aucune question nouvelle n'est soumise.

17-09-25-47 SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du conseil des commissaires.

17-09-25-48 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 33, il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



Conseil des commissaires

Séance ordinaire du 25 septembre 2017

INDEX DES RÉOLUTIONS

17-09-25-21	MOT DU PRÉSIDENT
17-09-25-22	PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC
17-09-25-23	PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS
17-09-25-24	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
17-09-25-25	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 28 AOÛT 2017
17-09-25-26	ENGAGEMENT PERSONNEL ENSEIGNANT RÉGULIER
17-09-25-27	PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN - SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE 2017-2018 – MODIFICATION
17-09-25-28	PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN - SECTEUR GÉNÉRAL 2017-2018 – MODIFICATION
17-09-25-29	CONDOLÉANCES
17-09-25-30	CONDOLÉANCES
17-09-25-31	SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER AU CENTRE ADMINISTRATIF – OCTROI DE CONTRAT
17-09-25-32	ACHAT POUR LE RENOUVELLEMENT DES BOÎTIERS DE STOCKAGE DU CENTRE ADMINISTRATIF - AUTORISATION
17-09-25-33	PARTICIPATION À UN REGROUPEMENT D'ACHATS POUR L'ACQUISITION DE TABLETTES NUMÉRIQUES - AUTORISATION
17-09-25-34	PARTICIPATION À UN REGROUPEMENT D'ACHATS POUR L'ACQUISITION DE POSTES INFORMATIQUES ET MONITEURS NEUFS – SAR130-2017 - AUTORISATION
17-09-25-35	PARTICIPATION À UN REGROUPEMENT D'ACHATS POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS ET SOLUTIONS NUMÉRIQUES INTERACTIVES – SAR150-2017 – AUTORISATION
17-09-25-36	RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS – PÉRIODE DU 1 ^{ER} MARS AU 30 JUIN 2017
17-09-25-37	HUIS CLOS
17-09-25-38	RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE
17-09-25-39	STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET STRUCTURE ADMINISTRATIVE 2017-2018 – MODIFICATION

17-09-25-40	ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES 2017-2018 – MODIFICATION
17-09-25-41	OUVERTURE DE POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION
17-09-25-42	RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
17-09-25-43	RAPPORT DU PRÉSIDENT
17-09-25-44	RAPPORT DE LA RESPONSABLE DE LA GESTION DES PLAINTES
17-09-25-45	RAPPORT DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE
17-09-25-46	QUESTIONS NOUVELLES
17-09-25-47	SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC
17-09-25-48	LEVÉE DE LA SÉANCE